

CONSEIL MUNICIPAL D'ARCEAU

PROCES-VERBAL SEANCE DU 5 JUN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin à 13 heures, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'ARCEAU, sous la présidence de Madame Pauline CORDELIER-BOUHOURS, Adjointe au Maire, en l'absence du Maire.

Présents : CORDELIER-BOUHOURS Pauline, DESCHAMPS Martine, ROUSSEAU Jean-Yves, GENSON Martine, DOSNON Clyde, AUDARD Morgane, DIRY Marina, BERNARD Jérémy, MISSET Emilie

Absents excusés représentés : M. POITOU Thierry donne pouvoir à M. DOSNON, M. GOMBERT donne pouvoir à Mme DIRY, M. COUILLEROT donne pouvoir à Mme CORDELIER-BOUHOURS, M. BALLOU donne pouvoir à Mme AUDARD, Mme DUPRÉ donne pouvoir à Mme GENSON

Absente excusée : Mme ADDA-ATTOU Emma

Absent :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 9

VOTANTS : 14

Le quorum est atteint

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 4 mai 2026
- 1- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs – décret n°2026-301 du 21.04.2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.
- 2- Mise en place des commissions communales : délibération pour annuler et remplacer la délibération n°26050401 du 04.05.2026

Election du secrétaire de séance : Madame Marina DIRY est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 4 MAI 2026

Le procès-verbal du 4 mai 2026 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS 6 n°26050401

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n°INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°878 pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune, modifié par l'arrêté préfectoral n°920 pris en date du 27 mai 2026

a) Composition du bureau électoral

Mme CORDELIER-BOUHOURS Pauline, adjointe au maire, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme DESCHAMPS Martine, Mme GENSON Martine, Mme MISSET Emilie, M. BERNARD Jérémy. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Mme AUDARD Morgane
M. COUILLEROT Lou
Mme DESCHAMPS Martine
M. GOMBERT Gérard

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	14
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	14
- majorité absolue :	8

Ont obtenu : *(dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)*

- M. COUILLEROT Lou	14 voix
- Mme AUDARD Morgane	14 voix
- M. GOMBERT Gérard	11 voix
- Mme DESCHAMPS Martine	3 voix

M. COUILLEROT Lou a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
Mme AUDARD Morgane a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
M. GOMBERT Gérard a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées

Mme CORDELIER-BOUHOURS Pauline
M. ROUSSEAU Jean-Yves
Mme DIRY Marina

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	14
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	14

Ont obtenu : *(dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)*

- Mme DIRY Marina :	14 voix
- Mme CORDELIER-BOUHOURS Pauline :	14 voix
- M. ROUSSEAU Jean-Yves :	12 voix
- Mme DESCHAMPS Martine :	2 voix

Mme DIRY Marina a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
Mme CORDELIER-BOUHOURS a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
M. ROUSSEAU Jean-Yves a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES MEMBRES – n°26060502

Cette délibération annule et remplace la délibération n°26050401 du 04.05.2026

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il est proposé de créer quatre commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

La Commission finances, commande publique et administration générale

La Commission travaux, bâtiments, voirie, réseaux et urbanisme

La Commission cadre de vie, environnement, mobilités douces, étangs

La Commission vie locale, associations, communication

Il est proposé que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, chaque membre pouvant faire partie de une à quatre commissions.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des membres de commissions communales,

ADOpte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission finances, commande publique et administration générale
- 2 - Commission travaux, bâtiments, voirie, réseaux et urbanisme
- 3 - Commission cadre de vie, environnement, mobilités douces, étangs
- 4 - Commission vie locale, associations, communication

DECIDE que chaque membre peut faire partir de une à quatre commissions

DESIGNE, après appel à candidatures, au sein des commissions suivantes : (M. le Maire est membre de droit dans toutes les commissions)

Commission finances, commande publique et administration générale	Emma ADDA-ATTOU Yahya BALLOW Morgane AUDARD
Commission travaux, bâtiments, voirie, réseaux et urbanisme	Marina DIRY Jean-Yves ROUSSEAU Gérard GOMBERT Yann BALLOW Thierry POITOU
Commission cadre de vie, environnement, mobilités douces, étangs	Jérémy BERNARD Gérard GOMBERT Martine DESCHAMPS Emilie MISSET Valérie DUPRÉ Thierry POITOU

**Commission vie locale, associations, animation, culture
et cérémonies**

Pauline CORDELIER-BOUHOURS
Valérie DUPRÉ
Emilie MISSET
Martine GENSON
Clyde DOSNON
Morgane AUDARD

La séance est levée à 13H32

N° d'ordre des délibérations :

NUMERO	OBJET
26060501	DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS
26060502	MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES MEMBRES

La Présidente



Le secrétaire

